

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 13 décembre 2024

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, BERARD Guy

Étaient excusés : PHILIPPE Francine (pouvoir à PINATEL François), SAUNIER Jean-Marc

Étaient absents : VENERA Christophe, JOUANNEAU Fanny

GONON Florence a été nommée secrétaire de séance.

### Délibération n° 2024/67 : Attribution de subventions aux associations

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

1	ADMR Haut Oisans	350,00
2	Coopérative Ecole Maternelle Mizoën	450,00
3	Sapeurs Pompiers Les deux Alpes	100,00
4	LOCOMOTIVE (enfants atteints cancer)	50,00
5	Les estivales du Freney	70,00
6	AAPPMA pêche Freney	50,00
7	Les poilus de l'Oisans	100,00
8	Football Club Osans	165,00
9	Oisans Solidaire	200,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 535,00</b>

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date de publication :

**23 DEC. 2024**

